

Arbois

Le mag

C'est vous

Février – mars 2026

Informations municipales



Édito

Retrouvez toute l'actualité d'Arbois et les infos pratiques sur :



www.arbois.fr



[@ActuVilleArbois](https://www.facebook.com/ActuVilleArbois)



www.instagram.com/villearbois/

Chères Arboisiennes,
Chers Arboisiens,

Certains d'entre vous n'ont peut-être pas pu assister à la présentation annuelle des vœux de la municipalité.

Ce moment permet toujours de revenir simplement sur l'année écoulée et de rappeler ce qui fait la force d'Arbois : l'envie de vivre ensemble, l'engagement collectif et l'énergie de celles et ceux qui font vivre notre commune au quotidien.

L'année 2025 a été une année très active pour Arbois. De nombreux travaux ont été réalisés et ont fortement marqué l'espace public. Nous savons qu'ils ont parfois compliqué la vie de tous les jours, pour les habitants comme pour les commerçants et les usagers. Ces contraintes ont été prises en compte. Les chantiers ont été suivis de près afin de limiter autant que possible les désagréments et de respecter les délais annoncés. Nous tenons à saluer votre compréhension. Ces travaux ont été mûrement réfléchis et engagés avec sérieux.

Ils répondent à des besoins concrets : améliorer le cadre de vie, faciliter les déplacements, moderniser les équipements et préparer l'avenir, notamment sur les questions d'énergie.

Ils s'inscrivent dans un travail mené sur la durée, avec une attention constante portée à la gestion des finances communales et à l'intérêt général.

Mais Arbois, ce ne sont pas seulement des travaux. C'est avant tout une ville vivante et accueillante. Cette vitalité repose sur ses associations et leurs bénévoles, ses commerçants, ses artisans, ses vigneronns et vous tous, habitants et acteurs économiques, éducatifs, médico-sociaux, ainsi que sur le travail quotidien des agents municipaux.

Ce bulletin est le dernier du mandat municipal. C'est l'occasion de remercier toutes celles et ceux qui, par leur implication et leur sens du collectif, ont contribué au bon fonctionnement de la commune et au bien-vivre à Arbois.

Une attention toute particulière pour les agents municipaux que nous tenons à remercier sincèrement pour leur engagement et leur professionnalisme.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année placée sous le signe de la confiance, du respect mutuel et de l'attention portée aux autres.

Valérie DEPIERRE, Maire d'Arbois

Arbois C'est Vous, magazine municipal de la Ville d'Arbois

Directrice de la publication : Valérie DEPIERRE, Maire

Coordination de la publication et mise en page : Fanny STADELMANN

Rédaction et relecture : C. Bugada, C. Briot, V. Depierre, C. Drouault

Impression : LIG Dole

Crédits photos : tous droits réservés : associations locales, établissements scolaires, service communication/jeunesse ville d'Arbois et crédits mentionnés.

Photo de couverture : ©N. Dargaud



EXTRAIT DU DISCOURS DE VŒUX À LA POPULATION

[...] « Le moment des vœux est toujours un temps particulier. Un temps pour se retrouver, regarder l'année écoulée avec lucidité, et partager ensemble ce qui fait le quotidien, la force et l'identité de notre ville : **coopération, vivre ensemble et convivialité.**

L'année 2025 aura été, pour Arbois, une année particulièrement dense en chantiers, très visibles dans l'espace public. Une année où la ville a beaucoup bougé, parfois au prix de contraintes bien réelles pour les habitants, les commerçants et les usagers.

Entre la promenade des Tiercelines en début d'année, les travaux du réseau de chaleur qui se sont étendus jusqu'à l'automne, le chantier du giratoire mené jusqu'au mois d'août, et la création de nouveaux équipements, les travaux sur la zone de l'Ethole, ce sont **six à huit mois de travaux** qui se sont succédés presque sans interruption.

Ces chantiers ont modifié les habitudes, compliqué certains déplacements et parfois pesé sur l'activité économique locale. (...)

C'est pourquoi, nous voulons saluer la patience dont vous avez fait preuve et rappeler que ces chantiers n'ont pas été menés au hasard.

Ce qui mérite d'être souligné, c'est que les délais ont été respectés, que les entreprises ont tenu leurs engagements, et qu'un travail de coordination important a été mené par les services municipaux, en lien étroit avec les entreprises et les services du Département, pour anticiper, informer et limiter autant que possible les désagréments.

► **Le giratoire : Il était attendu depuis plus de vingt ans par de nombreux habitants et acteurs locaux. (...).**

Et nous en avons profité pour améliorer les cheminements piétons sur la route de Besançon et terminer les travaux rue du Chardonnay (...)

► **La promenade des Tiercelines (...)** et le quai bus (...)

► **Le réseau de chaleur urbain qui s'appuie sur 3 chaufferies bois (...)**

► Toujours dans cette année de travaux, (...) une réalisation très concrète et très attendue : **l'Espace Sport-Loisirs – route de Lyon.**

Toujours dans l'objectif de s'adresser aux familles : le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire a engagé le projet de rénovation de l'école Morel. (...) un maître d'œuvre a été désigné, actant l'entrée du projet dans sa phase opérationnelle. La passerelle, entre Morel et Aragon, verra le jour en 2026.

Je pourrais également évoquer **les travaux sur certains chemins communaux, la rénovation et la sécurisation de la toiture du musée Sarret, la rénovation de l'électricité de l'église et de l'éclairage du clocher en cours, ainsi que les investissements annuels pour le passage de l'éclairage public en LED, les travaux au carré militaire au cimetière en lien avec le Souvenir Français. Ou encore, les diagnostics réalisés, préalables aux travaux, pour la rénovation du chauffage de la salle des fêtes, la restauration du clocher et du Monument aux Morts, lieu de mémoire.**

Nous saluons l'engagement de la communauté de communes pour l'extension de la viabilisation de la zone de l'Ethole afin d'accueillir de nouvelles entreprises sur la commune : ce sont 12 parcelles qui seront disponibles. (...).

Je pourrai également aborder la mise en place de la politique de l'habitat avec les bourgs-centres. En effet, la commune apporte des aides complémentaires à ce dispositif. (...)

Arbois illustre bien cette dynamique, en attirant des porteurs de projets. Un exemple concret est la promesse de vente récemment signée pour la création d'appartements dans l'ancien bâtiment de la prison. (...)

Les pompiers sont installés dans leur nouvelle caserne. (...)

Nous remercions aussi la Région et la SNCF pour avoir enclenché **des travaux à la gare** pour la ré-enchanter afin d'y installer un magasin de vélos. **Ces investissements de nos partenaires s'inscrivent dans une dynamique territoriale partagée.** Cela nous a convaincu de mener avec "SNCF Gares et Connexions" une étude pour un aménagement du parvis et des accès sécurisés sur ce site.

Derrière ces réalisations concrètes, il y a des choix financiers faits avec sérieux et responsabilité (...)

En 2025, les recettes réelles de fonctionnement de la commune s'élèvent à environ **4,6 millions d'euros**, pour des dépenses de fonctionnement d'environ **3,7 millions d'euros** (...). **Ces équilibres ont été tenus dans un contexte national de plus en plus contraint, un contexte que connaissent aujourd'hui toutes les communes (...).**

Malgré cela, la situation financière du budget principal reste maîtrisée. La dette a continué de diminuer, passant de plus de **4 millions d'euros fin 2023** à environ **3 millions d'euros fin 2025.**

Les seuls emprunts structurants réalisés concernent la rénovation de la piscine (...). Des emprunts à court terme ont



également été réalisés pour démarrer le réseau de chaleur. Ils seront remboursés dans les trois premières années d'exploitation, le coût étant supporté par les abonnés.

En 2025, la commune a engagé environ **2,5 millions d'euros d'investissements**, dont environ **700 000 euros** pour la voirie et les aménagements urbains, et **1,8 million d'euros** pour des projets structurants. Pour financer ces investissements, **940 000 euros de subventions** ont été obtenus, auxquels s'ajoute une récupération de plus de **900 000 euros de TVA**.

La commune fonctionne également avec plusieurs budgets annexes :

- ▶ L'assainissement et le réseau de chaleur s'équilibrent par les contributions des usagers.
- ▶ Le budget du camping est équilibré.
- ▶ Enfin, le budget Forêt-Bois présente une situation bénéficiaire, avec une réserve proche d'un million d'euros, gérée avec mesure et respect de la ressource forestière.

Quand on parle de travaux et de finances, on parle de choses très concrètes : des équipements, des services, un cadre de vie. Cela a un impact direct sur le quotidien et le vivre-ensemble. (...)

La commune soutient également les associations caritatives et sociales, avec, notamment, depuis cette fin d'année 2025, un emménagement dans des locaux de l'ancienne caserne des pompiers, offrant de bien meilleures conditions d'accueil des bénéficiaires et de travail des bénévoles.

Toutes ces coopérations, souvent discrètes mais essentielles, contribuent à un climat plus apaisé et à une attention collective portée aux plus fragiles.

Cette logique de dialogue et de responsabilité guide aussi notre action avec nos partenaires (...)

Au-delà des chantiers et des chiffres, Arbois est avant tout une ville vivante, et accueillante pour tous les habitants et usagers et tous les gens de passage, dont les touristes. Elle l'est aussi pour tous les nouveaux habitants et nous profitons de ce moment convivial pour leur souhaiter la bienvenue. Cette vitalité arboisienne repose sur des professionnels (commerçants, artisans, vignerons...) et un tissu associatif riche, avec près de 80 associations dans tous les domaines.

En 2025, événements sportifs, culturels, œnotouristiques et festifs ont rythmé la vie de la commune. Un grand bravo aux professionnels et aux bénévoles et merci pour leur participation et leurs actions. (...). On peut le dire simplement : Arbois vit toute l'année, et c'est une réalité.

Et bien sûr, nous saluons les champions arboisiens de l'année :

- ▶ Les champions de France d'olymp'sport de tir à l'arc et de judo adapté,
- ▶ Les filles du Handball accédant au niveau national et notre arboisienne du club de judo de Salins les Bains qui a participé aux Championnats du Monde de Judo.
- ▶ Notre club d'escrime qui concourt en compétition nationale avec des participations d'une licenciée au championnat de France.
- ▶ Les sportifs du Jura Cyclisme avec deux champions de France et de nombreux licenciés distingués dans beaucoup de courses cette année.

Ces réussites sont une fierté pour Arbois et une source d'inspiration pour notre jeunesse. Mais c'est aussi chaque club, chaque association avec ses administrateurs et ses bénévoles, chaque adhérent ou licencié et chaque acteur qui, tous ensemble, font vivre et vibrer Arbois. Nous vous en remercions chaleureusement.

Et il y a celles et ceux qui travaillent toute l'année, pour que la commune fonctionne au quotidien. Je pense bien sûr aux agents municipaux, dont l'engagement et le professionnalisme permettent d'assurer les services publics, au bénéfice de tous les habitants (...).

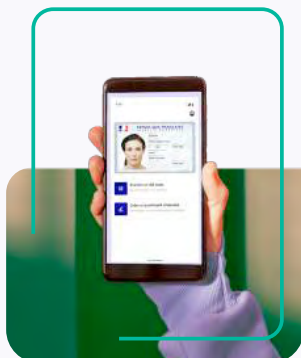
Au nom de tous les élus, je les remercie toutes et tous pour leur professionnalisme, leur engagement au service de l'intérêt général et de celui de TOUS les Arboisiens et Arboisiennes et pour leur disponibilité sans faille. (...)

Et à vous toutes et tous, je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, une très belle année, placée sous le signe de la solidarité, de la confiance et de l'énergie collective. Nous souhaitons à chacun, chacune d'entre vous et à celles et ceux qui vous sont chers, une bonne santé et de bons moments avec vos proches.

Aux acteurs associatifs et économiques, nous vous souhaitons que l'année à venir permette l'aboutissement de vos projets et se poursuive avec la même énergie, le même dynamisme et la même envie d'agir.

Enfin, nous souhaitons à notre belle ville de voir la Fête du Biou obtenir (...) son inscription au Patrimoine Culturel et Immatériel à l'UNESCO.

Bonne année à toutes et tous !



France Identité : à quoi ça sert ?

**Votre carte d'identité est au format carte bancaire ? Vous avez au moins 18 ans ?
Votre téléphone dispose de la technologie NFC et d'un système d'exploitation récent ?
Alors, vous pouvez profiter des avantages de l'identité numérique régalienne
en téléchargeant l'application officielle France Identité !**

Vos avantages avec l'identité numérique



Créez un **justificatif d'identité numérique à usage unique** qui remplace la photocopie de carte d'identité et vous protège des risques d'usurpation d'identité dans vos démarches (dossier logement, réception de colis, demande de permis de conduire...)



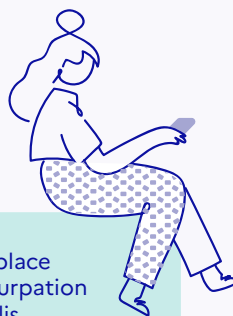
Importez votre **permis de conduire** pour l'avoir toujours sur vous en cas de contrôle.



Authentifiez-vous facilement et de façon sécurisée à **tous les services France Connect** (déclaration d'impôt, changement d'adresse en ligne, demande de carte européenne d'assurance maladie, demande d'immatriculation d'un véhicule...)



Prouvez votre identité en face-à-face en gardant la maîtrise sur les données partagées. L'identité numérique n'affiche que votre photo, nom, prénom et est vérifiable sans transmission de vos données.



Vos avantages en plus avec la certification en mairie



Certifiez votre identité numérique en mairie pour accéder à des démarches en ligne **sensibles** en toute sécurité :



L'avantage de la certification de votre identité numérique, c'est de pouvoir réaliser de nombreuses démarches qui nécessitent autrement un déplacement physique en mairie ou ailleurs (gendarmerie, préfecture...) pour vérifier votre identité.



**Procuration de vote
100 % dématérialisée**



**Bouquet de services accessibles
via FranceConnect+**



Demandes de financement de travaux de rénovation énergétique avec MaPrimeRénov



Achat de formation avec Mon Compte Formation



Et bien d'autres usages à venir...

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

france-identite.gouv.fr





**Les élections municipales
auront lieu les
15 et 22 mars 2026**

Les dates pour s'inscrire sur les listes électorales pour voter aux élections municipales étaient jusqu'au 6 février 2026.

Pour vérifier que vous êtes bien inscrit sur la liste électorale d'Arbois, vous pouvez :

- ▶ soit vous rendre en mairie, au Pôle « Services à la Population »,
- ▶ soit vérifier sur internet sur www.service-public.fr, rubrique « Interroger sa situation électorale » ;

▷ En cas d'absence le jour du scrutin, pensez à faire votre procuration, jusqu'à un jour avant la date du scrutin

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez désigner un mandataire (l'électeur chargé de voter à votre place) qui est inscrit sur les listes électorales d'une autre commune ou d'un autre consulat que vous. Ainsi, si vous votez dans la commune A, vous pouvez donner procuration à un électeur qui vote dans la commune B, même si cette commune se situe dans un autre département.

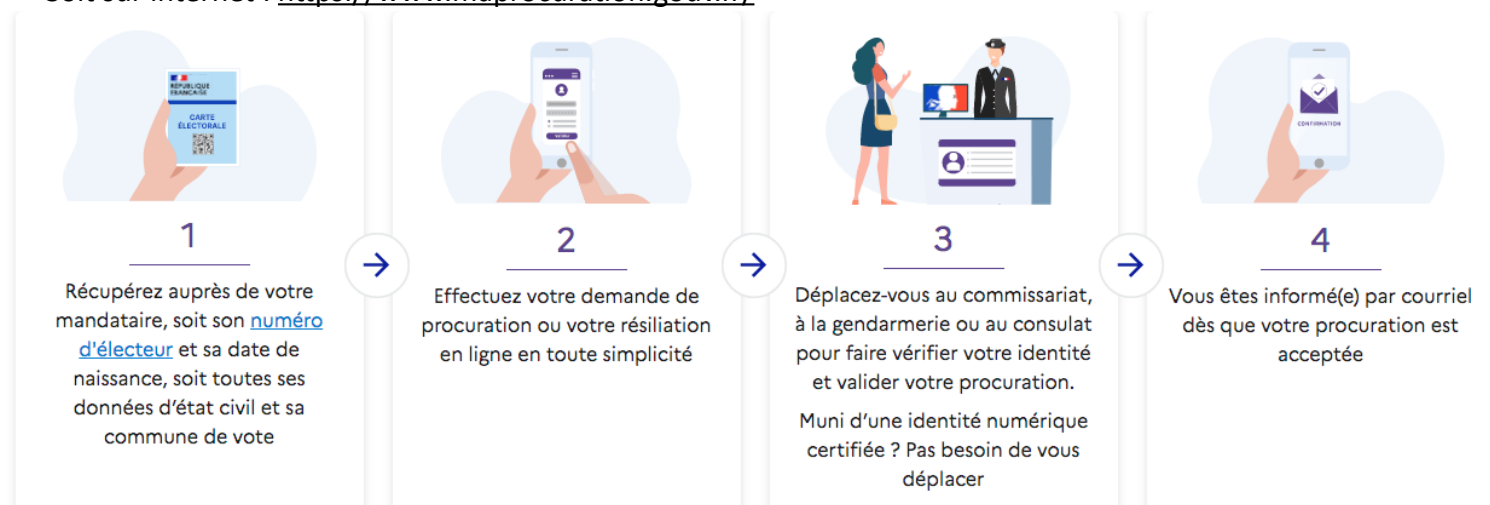
Vous devez connaître les informations suivantes de votre mandataire :

- ▶ Soit sa date de naissance et son numéro d'électeur.
- ▶ Soit sa date de naissance, ses prénoms, son nom et la commune où il vote.

Attention, cet électeur devra se déplacer dans votre bureau de vote le jour du scrutin pour voter à votre place.
1 seule procuration par mandataire (sauf cas exceptionnels)

Comment établir une procuration ?

- Soit sur internet : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>



- Soit en faisant une demande de procuration en faisant valider un formulaire Cerfa papier soit :

- à la brigade de gendarmerie d'Arbois,
- au commissariat de police de Dole,
- au tribunal judiciaire de Lons le Saunier
- dans une ambassade ou consulat français à l'étranger

Le Cerfa papier peut être téléchargé sur internet sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/> et pré-complété.



Logements, activités économiques et culturelles... la Maison Vercel reprend bientôt vie, et la commune conserve la Grange du Biou

La mairie, propriétaire de la Maison Vercel depuis 2011, souhaitait que ce bâtiment, dont l'objet de l'acquisition n'était plus d'actualité (cf. encadré), vétuste et qui continue de se dégrader, soit valorisé pour répondre aux besoins des Arboisiens, qu'il permette la mise en valeur de l'entrée de bourg avec un projet cohérent, voire complémentaire avec la Maison Pasteur située en face...

Plusieurs contacts ont sollicité la commune au cours du mandat mais les projets n'étaient pas compatibles avec cet attendu, et la commune n'était pas en mesure d'être maître d'ouvrage d'un tel projet. Cependant la commune tient à rester propriétaire de la grange du Biou.

Mais en 2025, plusieurs contacts ont pris l'attache de la commune, avec des projets de création de logements résidentiels. La commune a alors décidé de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour départager les porteurs de projets, en précisant la nature des projets attendus.

En octobre 2025, un porteur de projet unique, arboisien, a déposé un projet qui a été retenu à la majorité par le conseil municipal (l'opposition a voté contre).

Le projet consiste à créer :

De l'habitat permanent et de qualité : plusieurs appartements de tailles variées (T3, T4 et T5), créés pour accueillir des familles, des couples ou des jeunes actifs. Il est prévu de réaliser deux maisons de chaque côté de la grange du Biou, avec un peu de terrain (pour cela, la commune a désaffecté puis déclassé une partie du parc Vercel), et des appartements aux étages du bâtiment qui donne rue de Courcelles.

Une partie du bâtiment donnant rue de Courcelles, en rez-de-chaussée, sera dédiée à des **activités artisanales et commerciales de proximité**, tels qu'une épicerie fine et/ou un ou deux ateliers d'artisans (vannier, sculpteur, coutelier, tapissier, etc.).

Ces espaces, qui rappelleront les ateliers traditionnels du XIX^e siècle, bénéficieront d'un accès direct sur rue afin de dynamiser l'activité locale.

Un espace convivial, sous la forme d'un café-bar ouvert en journée, sera implanté autour de la cour intérieure. Accessible également depuis la façade sur rue, face à la Maison Pasteur, il constituera un lieu de rencontre, d'animation et de valorisation du patrimoine arboisien. Ce lieu s'inscrira en complémentarité avec la Maison Pasteur et participera à l'attractivité culturelle et touristique de la ville.

Un espace culturel : le projet prévoit **une scénographie permanente sur l'histoire de la Maison Vercel, La Maison Pasteur et le Biou** (sans dérives commerciales) qui sera travaillée en lien avec la Maison Pasteur, la ville et les acteurs du Biou (vignerons et Société de Viticulture d'Arbois). Cette scénographie sera présente à la fois dans la cour intérieure et dans l'espace convivial.

Une des caves sera dédiée à l'accueil de manifestations en lien avec les vins d'Arbois, le vignoble arboisien, et le Biou.

Pour permettre le **stationnement** des habitants de ces logements et de la clientèle des activités économiques créées, voire des touristes de La Maison Pasteur, la commune a également désaffecté puis déclassé une autre partie du Parc Vercel pour la céder au porteur de projet pour permettre d'apporter des solutions de stationnement dans un quartier où les places sont rares.

Depuis le mois de juillet 2025, diverses délibérations préparatoires à la cession du bâtiment sont intervenues.

La dernière délibération, qui consiste à autoriser la signature d'une promesse de vente avec l'acquéreur retenu, sera soumise au conseil municipal du 23 février 2026, pour un montant de 81 000 € (conforme à l'estimation des Domaines). La commune reste propriétaire de la grange du Biou et d'une partie du parc Vercel.

Rappel de l'historique concernant le projet autour de la Maison Vercel

2011 : Achat de la Maison Vercel par la municipalité d'alors, située en face de la Maison Pasteur, pour 258 000 € (estimation des Domaines : 190 000 €). Perspectives : créer un espace culturel et scientifique lié à la Maison Pasteur dont l'avenir était alors incertain.

Le compte-rendu du conseil municipal du 21 décembre 2010 fait état que « le Conseil Général assumera la moitié de l'acquisition et 25 % des travaux du futur projet. La participation de la ville à ce projet fédérateur sera l'acquisition de la Maison Vercel ». Dans les faits, le Département a versé une subvention à la commune de 100 000 € pour l'acquisition de la Maison Vercel.

2012 : Etudes de faisabilité et de pré-programmation du projet de Pôle Pasteur (à vocation touristique), porté par la Communauté de Communes Arbois Vignes et Villages. Cette étude concluait notamment à l'intérêt d'un rapprochement avec la ville de Dole en vue de créer une véritable logique territoriale de développement autour de l'image de Pasteur, et ainsi, redonner des perspectives à la Maison Pasteur.

2013 : Création de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCC) Terre de Louis Pasteur, qui regroupe les Maisons Pasteur d'Arbois et de Dole. Cet établissement est composé de Dole et son agglomération, Arbois et sa communauté de communes, le Conseil Départemental et l'Académie des Sciences, dans le but de valoriser le patrimoine jurassien autour de la vie et de l'œuvre du savant.

2014 : Etude d'ajustement de la faisabilité générale d'un Pôle Pasteur, intégrant la Maison Horbach. A l'issue de cette étude, les conseils municipaux du 6 novembre 2014 et 28 juillet 2015 indiquent **qu'il était envisagé que le Département soit le maître d'ouvrage, le projet dépassant le cadre communal et intercommunal. Dans ce cadre, la commune aurait transféré la Maison Vercel au Département à l'euro symbolique, l'apport de la commune étant le coût d'acquisition de la Maison Vercel. Finalement, ce scénario n'a « pas été mis en œuvre du fait de ses vocations limitées et d'une absence de porteur de projet »** (Rendu de la phase 2 de l'Etude de faisabilité et d'opportunité – Oppidumsis - novembre 2019).

2019 : nouvelle étude de faisabilité et d'opportunité, portée par la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura., dont l'objectif est un projet structurant nommé « Cité

Pasteur », à vocations touristiques, culturelles et économiques et qui serait complémentaire à la Maison Pasteur (composante historique et patrimoniale dont il convient d'assurer la mise en accessibilité et l'aménagement du jardin). Dans cette étude, la Cité Pasteur prévoyait :

- **Une médiathèque** avec des espaces dédiés et des espaces partagés
- **Un centre d'interprétation «Pasteur & les micro-mondes»** pour des expositions (permanente et temporaires), Cité des enfants, boutique, ateliers pédagogiques / Fab Lab, etc.
- Un lieu d'accueil d'événements : **auditorium** polyvalent
- **Un espace d'accueil, administratif, technique** : bureaux (espace d'informations et de promotion du territoire, en lien avec l'Office de Tourisme), locaux techniques et stationnements.

Le coût des investissements est estimé à **8,37 millions d'euro HT avec les coûts annexes**. Ce projet aurait été porté par la communauté de communes au niveau des investissements. **Les modalités de fonctionnement (gouvernance et coûts) restaient à travailler.** Une étude de programmation portée par la communauté de communes devait être lancée en 2021, elle ne l'a pas été en raison des éléments suivants.

2021 : L'Académie des Sciences parvient à acquérir la Maison Horbach (voisine de la Maison Pasteur - dont elle est déjà la propriétaire). Elle décide d'y réaliser des travaux, qui démarreront en 2022, pour créer une **extension de la Maison Pasteur**. Ils consistent à **rendre l'ensemble accessible, créer un accueil / billetterie et une salle d'exposition permanente sur les symbioses microbiennes**. La commune d'Arbois participe à ces travaux à hauteur de 75 000 €. Le Conseil Départemental intervient également financièrement.

2022 : Signature d'une convention d'Opération de Revitalisation des Territoires et Petites Villes de Demain, entre la Ville d'Arbois, la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura et l'Etat, prévoyant la réalisation d'un pôle culturel à Arbois, en proximité des établissements scolaires, **regroupant la Médiathèque et l'École de Musique à la Maison Molliet**.

Finalement, en 2022, il est acté entre la communauté de communes et la commune que la médiathèque sera à la « Maison Molliet » ; l'Académie des Sciences décide que l'accueil et la billetterie et l'espace d'exposition sur les micro-mondes seront implantés dans « la Maison Horbach » (avec le soutien financier de la DRAC, la Région Bourgogne-Franche-Comté, du Département du Jura, l'Europe, la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, la Ville d'Arbois et des mécènes). La création d'un auditorium et de nouveaux bureaux pour la promotion du territoire n'est plus une priorité affichée de la communauté de communes.

Par conséquent, une nouvelle destination de la « Maison Vercel » est à imaginer, qui réponde aux besoins des Arboisiens.

Réseau de chaleur urbain : une énergie locale, maîtrisée et plus respectueuse de l'environnement

Depuis octobre et novembre 2025, le réseau de chaleur urbain de la commune est désormais en service, conforme au planning prévisionnel, grâce au respect du calendrier par les entreprises.

Ce réseau repose sur trois chaufferies de taille modeste :

- Une en centre-ville qui dessert tous les établissements scolaires (écoles primaires publique et privée, les collèges public et privé), le Château Pécauld, la cantine et le centre de loisirs, l'îlot Sarret (le 13, le Secteur Jeunes, le Foyer des Fougères, le musée Sarret de Grozon, l'école de musique et la médiathèque) la maison Ratton et le boulodrome, la maison Chevreière, la Fruitière Vinicole, et plus tard, La Poste et des logements, l'ancienne caserne des pompiers (qui héberge maintenant des associations caritatives) et la Maison Molliet.
- Une seconde vers la piscine qui dessert le gymnase, la piscine, les logements de la Maison pour Tous, le lycée Friant, et plus tard les vestiaires du stade de foot.
- La troisième se situe entre l'EHPAD Delort et la crèche pour desservir ces deux bâtiments.

Ces équipements alimentent des bâtiments publics et privés qui étaient jusqu'alors chauffés **au gaz ou au fioul**.

Ces chaufferies, situées à proximité de lieux accueillant des publics sensibles (enfants, personnes âgées, sportifs), émettent des fumées, visibles. Cela peut susciter des interrogations, voire des inquiétudes.

Il est important d'apporter quelques **éléments de compréhension**.

Les chaufferies bois peuvent produire de la **vapeur d'eau** (condensation, surtout par temps froid), et, dans une moindre mesure, **des particules fines**, issues de la combustion du bois.

Voir de la fumée ne signifie pas automatiquement que l'on pollue davantage.

À l'inverse, une **chaufferie gaz ou fioul émet aussi des polluants et du CO₂**, mais ceux-ci sont **invisibles à l'œil nu** et imprègnent souvent les murs des bâtiments dans lesquels se situent les chaudières.

Avant / après : qu'est-ce qui change réellement ?

Avant : gaz ou fioul

Les anciennes installations émettaient du CO₂ fossile, principal gaz responsable du changement climatique, des oxydes d'azote (NOx), et, pour le fioul, du soufre. Ces émissions étaient réelles, mais peu visibles.

Aujourd'hui : bois énergie

Les chaufferies bois utilisent une énergie renouvelable et locale, réduisent fortement les émissions de CO₂ fossile, et peuvent émettre des particules, mais celles-ci sont strictement encadrées et filtrées *

Sur le plan climatique, le bois présente un bilan carbone nettement plus favorable, car le CO₂ émis correspond au carbone capté par les arbres pendant leur croissance.

Opération financée dans le cadre du Contrat territorial de développement des EnR thermiques

Opération financée par le fond européen FEDER

Les émissions atmosphériques, émissions de poussières et oxydes d'azotes (Nox) sont contractuellement encadrées. Une vérification et des mesures ont donc été réalisées pour les 3 chaufferies les 9 et 17 décembre 2025 par la société DEKRA. Les résultats démontrent que les émissions sont toutes inférieures à celles fixées contractuellement.

► Chaufferie centre-ville :

Chaudière 1

- NOx : 353 mg/Nm³ pour 750 mg/Nm³ contractuel
- Poussières : 157 mg/Nm³ pour 225 mg/Nm³ contractuel

Chaudière 2

- NOx : 329 mg/Nm³ 750 mg/Nm³ contractuel
- Poussières : 117 mg/Nm³ pour 225 mg/Nm³ contractuel

► Chaufferie EHPAD :

NOx : 347 mg/Nm³ pour 750 mg/Nm³ contractuel

Poussières : 36,3 mg/Nm³ pour 225 mg/Nm³ contractuel

► Chaufferie Stade :

Chaudière 1

- NOx : 388 mg/Nm³ pour 750 mg/Nm³ contractuel
- Poussières : 54,9 mg/Nm³ pour 225 mg/Nm³ contractuel

Chaudière 2

- NOx : 396 mg/Nm³ 750 mg/Nm³ contractuel
- Poussières : 111 mg/Nm³ pour 225 mg/Nm³ contractuel

* Une vigilance renforcée, au-delà des normes

Consciente de la proximité de lieux accueillant des publics sensibles, la commune a fait le choix d'une exigence élevée : installation de filtres à particules performants, dispositifs plus stricts que les normes réglementaires, suivi régulier du fonctionnement et des émissions. Ces équipements permettent de réduire très fortement les particules rejetées, y compris lors des phases de démarrage.

Pollution locale et pollution globale : bien distinguer !

Il est essentiel de distinguer deux niveaux :

- **La qualité de l'air local** : elle fait l'objet d'une attention particulière, avec des équipements de filtration renforcés.
- L'impact climatique global : le réseau de chaleur permet une **diminution importante des émissions de CO₂**, en remplaçant des énergies fossiles importées par une énergie renouvelable.

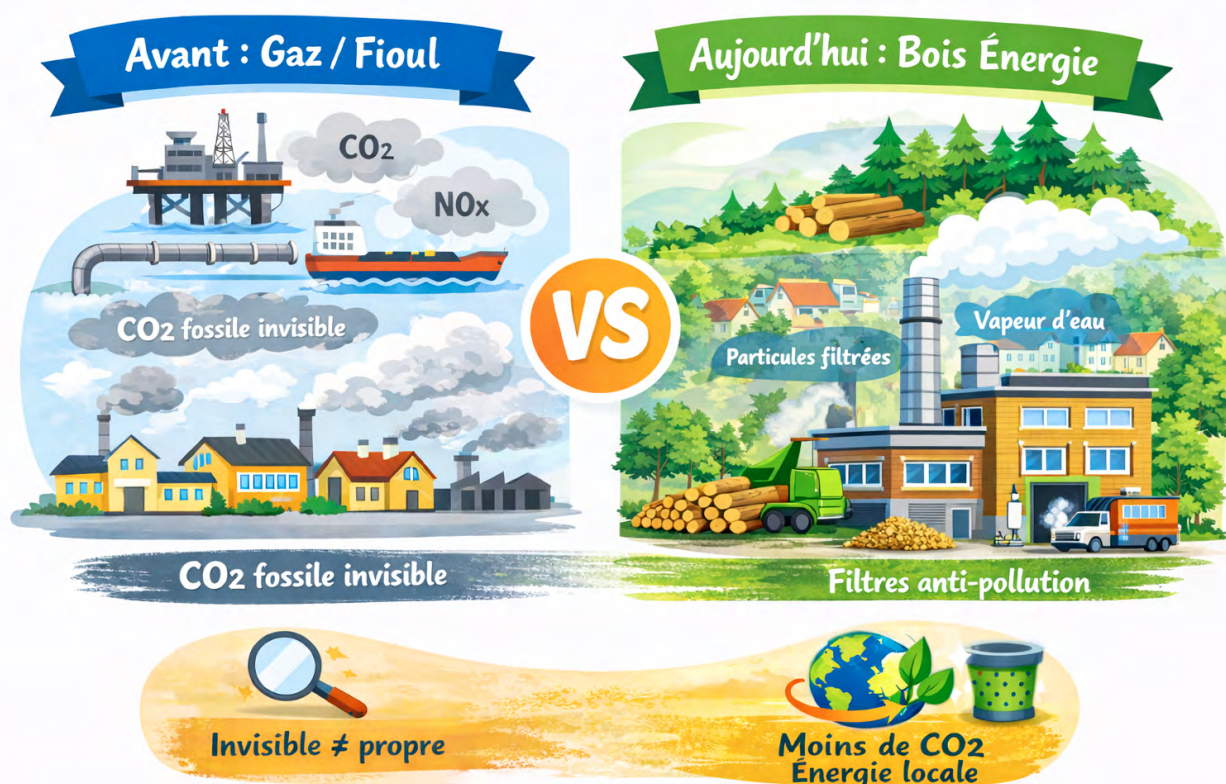
Un choix pour aujourd'hui et pour demain

Le réseau de chaleur urbain s'inscrit dans une démarche :

- de **transition énergétique**,
- de **réduction des émissions de gaz à effet de serre**,
- de **sécurisation des coûts de l'énergie**,
- et de **responsabilité vis-à-vis des générations futures**.

La commune reste pleinement mobilisée pour :

- assurer un **fonctionnement exemplaire des installations**,
- informer les habitants,
- et garantir la **protection de la santé et de l'environnement**.





parcours, en leur offrant des espaces pour grandir, s'exprimer, expérimenter et construire ensemble. Derrière ce service à la population, le Secteur Jeunes est devenu, au fil des années, un réel lieu de vie, d'écoute et d'engagement.

L'équipe a œuvré tout au long du dernier trimestre 2025 pour continuer à proposer aux familles des actions éducatives accessibles et porteuses de sens en 2026 : club jeunes, projets culturels, sorties, temps d'échanges et accompagnement de projets portés par les jeunes eux-mêmes. Ces initiatives sont pensées dans une logique de coopération : entre jeunes, avec les animatrices et animateurs des autres secteurs jeunes de notre territoire, mais aussi avec les familles et les acteurs associatifs, éducatifs et culturels.

Donner la parole aux jeunes, les encourager à prendre des initiatives et leur faire confiance...

Ces principes ont guidé l'action du Secteur Jeunes et visent à renforcer leur implication dans la vie locale.



Zoom sur le "Club Jeunes"

Douze jeunes ont intégré la première promotion du « Club Jeunes » du Secteur Jeunes municipal.

Depuis septembre, différentes actions de sensibilisation aux nouvelles activités du Secteur Jeunes ont été organisées au fil des semaines : visite du Parc des Oiseaux de Villars-les-Dombes, gestion d'un stand de crêpes lors de la soirée-concert du comité de jumelage, ou encore, ouvertures exceptionnelles le samedi afin d'aborder les dynamiques de projets et les perspectives de structuration pour 2026.

Ce samedi 17 janvier, douze jeunes ont officialisé leur entrée dans l'aventure du « Club Jeunes 2026 ». La première phase sera consacrée à la construction de l'identité du groupe : élaboration d'un univers

commun, création artistique et préparation de leur parade. Quatre jours de résidence artistique seront ainsi organisés durant les vacances de février.

Cette étape précédera leur départ, pour la seconde année consécutive, au Carnaval de Hausach, véritable institution culturelle chère à nos amis allemands. Cette année, le costume sera au cœur du projet, permettant aux jeunes de découvrir et d'expérimenter différentes pratiques artistiques.

Soutenu par le comité de jumelage, ce projet offrira aux jeunes l'opportunité de proposer leur première prestation artistique.



Un pôle image, école buissonnière de l'éducation à l'image

Dans la continuité du travail engagé depuis plusieurs années avec le Secteur Jeunes de Salins-les-Bains, les vacances d'avril seront en partie organisées autour du cinéma.

Concernant cette thématique, le traditionnel petit festival du mois d'octobre sera proposé durant cette période de vacances, dans un format enrichi, toujours à Salins-les-Bains. En parallèle, une résidence de cinéma documentaire sera proposée aux jeunes cette année.

Cette coopération avec d'autres structures d'éducation populaire, telles que la Fédération Léo Lagrange et la Fédération régionale des MJC, offre aux jeunes une diversité d'expériences dans le domaine de l'éducation à l'image.

Quelques changements d'interlocuteurs parmi les agents en relation avec les habitants

Le Pôle « Services à la population » de la commune s'est réorganisé à l'occasion du départ en retraite de l'agent qui était en charge de l'état civil et du cimetière.

Les trois agents qui composent dorénavant ce pôle vont progressivement se former pour pouvoir réaliser l'ensemble de ses missions, pour pouvoir se seconder ou se remplacer en cas de surcharge de travail temporaire, congés, formations, maladie.

Ainsi, suite à une mutation interne (à sa demande), Angélica CUGNOD qui était policière municipale devient la responsable de ce pôle « Services à la population ». Elle a en charge plus particulièrement les cartes d'identité / passeports, les élections, le recensement citoyen, l'inscription et le suivi à la journée d'appel à la défense, le CCAS, les enregistrements des autorisations de stationnement de taxi / meublés de tourisme / licences de débit de boisson permanentes (les temporaires restent à la police municipale), les inscriptions pour l'affouage et la gestion des alambics municipaux, l'organisation des cérémonies commémoratives et patriotiques.

Anaïs BARBAUD devient l'agent en charge de l'état civil et du cimetière.

Et Céline DESCANVELLE vous reçoit à l'accueil et au standard téléphonique, gère les locations de salles municipales et assure d'autres missions administratives.

Pour maintenir l'effectif de la police municipale à 2 agents, un recrutement a été organisé. Stéphane BROUHAUD sera donc le policier municipal référent. Son nouveau collègue, Marc TISSOT prendra ses fonctions le 27 avril 2026.



Bilan 2025 des musées municipaux

Musée d'Art, Hôtel Sarret de Grozon : 1 827 visiteurs (+ 47%)

Après une année 2024 plutôt morose, le Musée d'Art, Hôtel Sarret de Grozon a enfin retrouvé une fréquentation proche de la période avant-COVID avec 1827 visiteurs. Ce succès est notamment dû à l'exposition « *Alex Claude. Horizon commun. Dialogue avec Auguste Pointelin* » qui a attiré 1668 visiteurs à elle seule du 1er juillet au 28 septembre 2025.

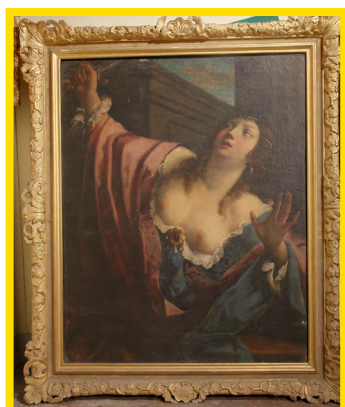
Musée de la Vigne et du Vin du Jura : 6900 visiteurs 5146 visiteurs (- 25 %)

L'automne 2025 a confirmé la tendance annuelle de baisse de fréquentation du Musée de la Vigne et du Vin du Jura par rapport à l'année 2024. Cette baisse est à nuancer en raison d'un pic exceptionnel de fréquentation lors de la Percée du vin jaune avec 1200 visiteurs en un week-end. Ces chiffres restent cependant assez conformes aux fréquentations habituelles.

Des dons et des restaurations pour les musées

Le Musée d'Art, Hôtel Sarret de Grozon a restauré plusieurs œuvres et cadres en 2024 :

▷ **15 fusains d'Auguste Pointelin sont en cours de restauration** et remontage dans des cartons "passe-partout" pour améliorer leurs conditions de conservation. 6 d'entre eux ont été restaurés avant l'exposition estivale où ils ont été présentés.



▷ Le tableau « **Lucrèce** » (XVIII^e siècle), très encrassé, craquelé, etc., est parti dans un atelier de restauration à Lyon, son cadre quant à lui, a pris la direction de la Savoie.

▷ Le panneau « **Portrait d'un médecin** » attribué à l'entourage d'Andréa del Sarto (XVI^e siècle) est parti au Centre de conservation et de restauration des musées de France (C2RMF) à Paris, où il a bénéficié d'une imagerie complète (radiographie, imagerie sous infra-rouge et ultra-violet). Une étude préalable à sa restauration est en cours. Son cadre est également en cours de restauration.



Le Musée de la Vigne et du Vin du Jura a reçu en don des jetons de mises pour les jeux de cartes, estampillés de la Maison Fernand Chazerand, négociant en vin après la seconde guerre mondiale (caves de la Tour Chaffin). Ce don vient documenter les pratiques commerciales des vignerons. Le musée souhaiterait compléter ce don par le tapis de jeux et les jeux de cartes (belote, tarot) qui avaient également été édités à la même période par cette maison. Avis aux propriétaires !

Un autre don est également venu enrichir les collections du Musée de la Vigne et du Vin du Jura, celui d'un automate de la Maison Nevers, conçu par Émile et son fils Jacques. Ce panneau représente un vigneron et était installé quotidiennement rue de Courcelles devant le caveau d'Emile Nevers dans les années 1950 pour interpeller les automobilistes, grâce à son bras, articulé électriquement.

Arbois – Doufelgou 2 (Togo) : une coopération qui a commencé à se concrétiser

Pour rappel (déjà évoqué dans « l'Arbois C'est Vous », dans la presse, sur les réseaux sociaux...), la commune d'Arbois et la Commune de Doufelgou 2, au Togo, ont entrepris de coopérer au service de leur territoire respectif.

La première étape de cette coopération a permis de mieux connaître nos territoires respectifs, d'identifier les besoins et les actions concrètes à conduire ;

Le partenariat existant entre La Maison Pasteur et la commune nous permis de développer un axe concret.

En novembre 2025, le jeune volontaire recruté en service civique a été retenu pour partir à Doufelgou 2. sa mission est de tester la lactofermentation sur des aliments togolais, dans le cadre du partenariat développé par la ville d'Arbois avec l'EPCC Pasteur (Établissement Public de Coopération Culturelle).

La coopération Arbois – Doufelgou 2 : un levier scientifique, culturel et pédagogique pour les maisons de Louis Pasteur et pour Arbois

La participation des Maisons de Louis Pasteur de Dole et d'Arbois à l'action de coopération entre la ville d'Arbois et la Préfecture de Doufelgou 2 s'inscrit naturellement dans l'identité et les missions de l'établissement. Gérées par un EPCC, les Maisons de Louis Pasteur portent en effet la coopération comme un principe fondateur. La Ville d'Arbois, membre administrateur de l'EPCC, associe ainsi pleinement la structure à sa convention de coopération internationale signée en 2025 avec Doufelgou 2.

Cette coopération présente d'abord un fort intérêt en termes de rayonnement. Elle contribue à faire connaître les maisons de Louis Pasteur et Arbois à l'international et à affirmer leur rôle comme acteurs majeurs des coopérations scientifiques, culturelles et pédagogiques. En s'impliquant dans des projets à dimension internationale, l'EPCC renforce également sa reconnaissance auprès des partenaires régionaux et nationaux, tout en affirmant la portée universelle de l'héritage pasteurien.

Sur le plan pédagogique, la coopération prend une dimension particulièrement innovante à travers le projet « Ferments d'ici, ferments d'ailleurs » porté par l'EPCC. Ce programme réunit des élèves français et togolais autour des notions de fermentation et de pasteurisation, en lien direct avec les travaux de Louis Pasteur. Il s'appuie notamment sur les ressources du centre "La Main à la Pâte", installé au sein de l'Établissement Public et Culturel Terre de Louis Pasteur. Les élèves travaillent sur des fermentations locales emblématiques, comme le lait de vache en France et le sorgho au Togo, et échangent lors de visioconférences. Cette démarche place les jeunes dans une véritable situation de recherche et de communication scientifique : ils expérimentent, construisent des protocoles, produisent des vidéos et prennent la parole pour expliquer leurs résultats et questionner ceux des autres.



La coopération permet également d'enrichir les connaissances sur les pratiques fermentaires togolaises, notamment autour du Tchouk, une bière traditionnelle de sorgho fabriquée par les femmes du nord du Togo. Source essentielle de revenus locaux, cette bière fait aujourd'hui face à plusieurs enjeux : pénibilité du travail, forte consommation de bois et durée de conservation limitée. Le volontaire français a participé à la réflexion sur des pistes d'amélioration visant à réduire l'impact environnemental et à assurer la durabilité de la production.

Les données recueillies alimenteront l'exposition « Bières, des ferments, et des Hommes », présentée dans les maisons de Louis Pasteur de 2026 à 2027.

Cette coopération invite à un questionnement plus large sur nos propres pratiques. Les problématiques rencontrées par les brasseuses togolaises font écho à celles des microbrasseurs français, notamment en matière de consommation énergétique.



Elle ouvre ainsi une réflexion commune sur la pertinence du transfert de technologies et sur l'intérêt de solutions durables et accessibles, en particulier à travers le concept de « low-tech ».

Enfin, cette coopération offre l'occasion à une commune de proposer à un jeune de vivre une première expérience très formatrice et émancipatrice, en se confrontant à d'autres réalités et d'autres enjeux mondiaux, une expérience qui lui apportera un solide bagage en matière de capacité d'analyse et de facultés d'adaptation.

La coopération avec le Togo est vraiment fidèle à l'esprit humaniste de Louis Pasteur.

« Je crois invinciblement que la science et la paix triompheront de l'ignorance et de la guerre ; que les peuples s'entendront non pour détruire mais pour édifier. »

Louis Pasteur, Discours du 27 décembre 1892 à la Sorbonne, lors des 70 ans de Pasteur.

Aujourd'hui, d'autres pistes de coopération, toujours via le volontariat international en service civique, se dessinent. Ces pistes se situent dans le prolongement de la première mission de service civique et dans de nouveaux champs, avec de nouveaux volontaires français qui partiraient au Togo, et de jeunes togolais qui viendraient en France, susceptibles de mobiliser de nouveaux acteurs du territoire arboisien (producteurs, restaurateurs, centre de formation...)

Ces missions sont rendues possibles grâce au soutien du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, France Volontaires et Bourgogne Franche-Comté International qui couvrent l'ensemble des dépenses pour les jeunes qui partent, et en grande partie pour les jeunes qui viennent.

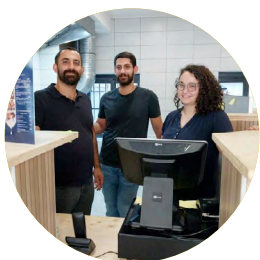


De nouveaux commerces, de nouveaux concepts, de nouveaux visages !



Ma boîte à photos

Fleurs Pléau, photographe de vie et d'émotions - Studio & extérieur
34 rue faramand - maboiteaphotos39@gmail.com | Tel : 06 73 88 81 56
Uniquement sur rendez-vous



La Mangerie Arboisienne

Kebab, tacos, grill & bowl à partager
70 Grande Rue - 03 84 51 52 85
Du lundi au samedi de 11h30 à 14h / 17h30 à 22h | Fermé le mardi |
Dimanche 17h30 à 22h



Crush - Lucie Guiragossian

Espace de rencontres, de créations et de vente dédié à l'amour du textile : sélection seconde main, créations upcyclées, ateliers textiles, invité-e-x-s surprises
37 rue de Courcelles - crush@ik.me
Du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h



Le Pâté Croûte Rémois - Gaëtan Lerouge

Multitude de produits champenois et artisanaux : pâtés en croûte, tourtes, épicerie fine
27 rue de Faramand
Du mardi au vendredi de 9h à 18h | Dimanche de 9h à 13h



Romu Sport

Vente, réparation et location de vélo
2 rue de la Bergère - 07 49 58 51 89
Mardi-jeudi-vendredi et samedi : 9h à 12h30 / 14h30 à 19h
Mercredi : 9h à 12h30



Reprise du restaurant Le Faramand par Guy Calvaruso et Ghislaine Denigot

Fait maison, produits locaux et vins naturels
40 rue de Faramand - 03 84 06 09 75
Ouverture le midi du lundi au samedi, et le soir du jeudi au samedi. Fermeture le dimanche.



Avocats Alexandre Maillot et Anne Vigneron

6 rue Mercière
03 84 24 43 07 | contact@avocats-maillot-vigneron.fr

Quelques événements qui ont clôturé l'année 2025 !



↑ Septembre : installation des Compagnons du Tour de France à Arbois



↑ Actions dans le cadre d'Octobre Rose



← Arbois, ville ambassadrice du don d'organes



↑ 9 novembre «Festival Chansons d'Automne»



↑ Novembre : visite du Préfet et Sous-Préfet du Jura dans les musées



↑ Cérémonie du 11 novembre

↓ 14 novembre : Spectacle jeune public



← 22 novembre : Trail Nocturne



↑ 29 novembre : Marché de Noël Petite Place

↓ 14 décembre : concert de Noël



↑ 5 & 6 décembre : Téléthon

↓ 8 décembre : spectacle de Noël pour les familles



Du 8 novembre au 3 décembre : Festival des Solidarités, 20 événements pour mettre en lumière les Solidarités, dont :

↓ Spectacle "Des pintades et des manguiers"



↓ Journée inclusion par le sport



↓ Ateliers avec la Croix Rouge



↑ Concert du groupe allemand de Hausach Rock/Pop/Folk "Black Forest Acoustic Compagny"



↑ Spectacle «Eaux origines» pour les scolaires



↑ Buffet des Pays : 25 recettes-15 pays



↑ Concert du pianiste international Pascal Gallet

↑ Projection-débat dans le cadre du Festival Alimententerre

OBJETS TROUVÉS



Objet trouvé ou objet perdu à Arbois : que faire ?

- Vous trouvez un objet dans la rue ?
- Ne le gardez pas chez vous.

Merci de le déposer à la Mairie d'Arbois, auprès du service Objets trouvés, géré par la Police Municipale.

Cela permet de faciliter la restitution à son propriétaire.

- Vous avez perdu un objet ?
- Pensez à contacter la Police Municipale – service Objets trouvés.

De nombreux objets sont régulièrement rapportés (clés, portefeuilles, téléphones, lunettes...).

► **Service Objets trouvés : Police Municipale d'Arbois 03 84 66 55 59**

Un service de proximité pour aider chacun à retrouver ses biens et encourager les bons réflexes citoyens.

Éclairage public : aidez-nous en nous signalant les pannes

Vous constatez qu'un ou plusieurs points de l'éclairage public ne fonctionnent plus dans votre rue ? N'hésitez pas à nous le signaler afin de permettre une intervention rapide.

Pour que votre signalement soit le plus efficace possible, merci de nous indiquer :

- le nom de la rue concernée,
- s'il s'agit de toute la rue ou d'un seul lampadaire,
- et, dans ce dernier cas, le numéro du lampadaire (inscrit sur le mât).

☎ **Contact mairie**
✉ **mairie@arbois.fr**
☎ **03 84 66 55 55**

Merci pour votre vigilance et votre contribution à l'amélioration du cadre de vie à Arbois.

Pas de texte proposé.



EXTRAIT DU DISCOURS DE VALÉRIE DEPIERRE, MAIRE D'ARBOIS À L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE DEUIL (VOLKSTRAUERTAG) À HAUSACH, VILLE JUMELLE ALLEMANDE LE 15 NOVEMBRE 2025

[...] C'est avec un immense honneur, au nom de tous les Arboisiens – élus et membres du jumelage d'Arbois présents aujourd'hui – que je prends la parole à l'occasion de cette journée nationale du deuil.

Un jour chargé d'émotions, de souvenirs et de réflexion, un moment privilégié pour être ensemble. Avec ce jumelage qui lie nos deux villes depuis maintenant 51 ans : une belle histoire entre Hausach et Arbois s'est construite au fil des décennies, dans l'amitié et la solidarité. Elle illustre à elle seule ce que les liens humains peuvent accomplir, même face aux tumultes du monde.

Aujourd'hui, alors que nous nous rassemblons pour commémorer les tragédies du passé, je ressens à la fois le poids de l'histoire et l'urgence d'ouvrir les yeux sur les défis de notre époque. Ces cérémonies ne sont pas de simples rituels : elles nous rappellent les erreurs qui ont coûté des millions de vies, les ravages des guerres et les leçons que nous espérons transmettre à nos enfants. Mais je ne peux m'empêcher de me demander : avons-nous réellement compris ? À force de dire « plus jamais » tout en constatant que ces mêmes atrocités se répètent encore et encore : notre combat pour la mémoire et pour la paix a-t-il trouvé un écho durable dans les cœurs et les esprits ?

Regardons le monde d'aujourd'hui. Où que l'on porte le regard, les cicatrices de l'humanité semblent se rouvrir : la guerre en Ukraine, les conflits sanglants au Moyen-Orient ou dans les pays d'Afrique, où des vies sont sacrifiées chaque jour dans des tragédies humaines sans fin. Enfants, femmes et hommes meurent sous les frappes, dans une spirale de haine. La liste des pays où l'on souffre dans le fracas des armes est terriblement longue. Et nous pensons bien sûr à nos amis du Burkina Faso et de Douroula, dont la population est la cible d'attaques terroristes.

Et puis, il y a ces puissances, ces hommes dominés par des ambitions démesurées, qui manipulent le monde comme dans une partie d'échecs, jouant dangereusement avec des armes capables d'anéantir l'humanité. Plus que jamais, leur démonstration de force nous met face au risque de l'impensable. Quand tout ceci prendra-t-il fin ? Avons-nous vraiment appris des erreurs du passé ? Ou sommes-nous condamnés à répéter les mêmes tragédies ?

Mais au milieu de ces inquiétudes, il existe des raisons d'espérer : les liens que nous avons su tisser, des exemples de coopération qui éclairent les jours sombres. Le jumelage entre Hausach et Arbois n'est pas qu'un symbole ; il est une preuve concrète que l'amitié, la coopération et la fraternité peuvent surmonter les divisions. Dans un monde marqué par le repli sur soi, la montée des extrêmes et l'indifférence envers l'autre, il véhicule un message simple et universel : nous sommes plus forts, ensemble.



Cet engagement entre nos deux villes démontre que, malgré les différences et les blessures parfois profondes, il est possible de tracer un chemin vers un avenir meilleur.

Aujourd'hui, il est impossible de ne pas penser aux générations futures. Que leur laissons-nous ? Une planète fragilisée ? Des sociétés qui renoncent peu à peu au dialogue ? Des murs érigés là où devraient se trouver des ponts ? Cela ne peut être l'héritage que nous leur transmettons. Ce serait bien plus qu'un échec ; ce serait une trahison : une trahison envers la mémoire de ceux que nous pleurons aujourd'hui, une trahison envers nos valeurs, nos promesses, et nos enfants qui méritent un monde meilleur.

Alors, que pouvons-nous faire ? Nous pouvons continuer, sans relâche, à sensibiliser, à éduquer, à transmettre des valeurs de paix, de solidarité et de respect.

Nous pouvons agir localement, entre Hausach et Arbois, comme nous le faisons depuis plus de cinquante ans : en renforçant nos liens, en multipliant les échanges humains, culturels et éducatifs. Car c'est dans cette proximité que naît la compréhension, et que l'on construit un monde où les différences ne sont plus des barrières, mais des richesses.

Rappelons que soutenir l'Europe, ce n'est pas seulement œuvrer pour son avenir, mais aussi pour la préservation de la paix mondiale. C'est réaffirmer que des nations aux trajectoires historiques distinctes peuvent coexister harmonieusement et inspirer un espoir face aux conflits présents et futurs.

Mesdames, Messieurs, aujourd'hui, ici, ensemble, nous avons une responsabilité : celle de ne pas céder au désespoir face aux dysfonctionnements du monde. Dans cette obscurité, il existe des éclats d'espoir, des exemples de solidarité et de fraternité qui peuvent illuminer notre avenir. Je suis convaincu que ce que nous faisons, année après année, à travers ces célébrations, n'est pas vain. Les mots dits lors de ces cérémonies sont autant de graines ; et parfois, il suffit d'une graine pour faire pousser une forêt.

Continuons, nous qui sommes les témoins du passé, à élever notre voix et nos valeurs, à enseigner l'amitié et le respect. Continuons à faire vivre ce qui nous unit, et non ce qui nous oppose. Ensemble, Hausach et Arbois, donnons à nos enfants l'exemple d'un monde où l'on ne cherche pas à être plus fort que l'autre, mais à être plus fort ensemble ; un monde où l'on bâtit plutôt que de détruire.

Que cette journée soit un souffle nouveau. Qu'elle nous rappelle que, quel que soit le contexte mondial, quelles que soient les tempêtes qui nous entourent, il y aura toujours des lueurs d'espoir : comme celles de nos relations humaines et de notre amitié, pour guider le chemin vers l'avenir.
[...]

FÉVRIER

22 février

Repas de « l'association Les Amis de Faramand »

Espace Pasteur (salle des fêtes, place Notre-Dame)

24 février

Conférence sur le thème de « L'hiver »

Hôtel de ville à 18h, par Michel Vernus – Jean-Daniel Girardin. Entrée libre

27 février

« JAZZ À ARBOIS – Songs of a Dream » : THE VIBRAPHONE QUARTET Bernard Jean – vibraphone, Wilhelm Coppey – piano, Christophe Lincontang – contrebasse, Sangoma Everett – batterie.
Organisé par Piano en Arbois, Salle du tribunal de l'Hôtel de ville à 20h30. Tarif : 15 € / Gratuit pour les moins de 12 ans

28 février

Causerie de l'association Pasteur Patrimoine Arboisien
Hôtel de ville. Entrée libre

Dictée

organisée par l'association "Atout livre" et la Bibliothèque. À 15h, salle des fêtes à Vadans

7 mars

Carnaval d'Arbois

organisé par le Comité des Fêtes, défilé dans les rues d'Arbois en musique jusqu'au Champ de Mars, animations musicales, jeux et maquillage pour enfants. Prêt de costumes pour adultes, renseignements au 06 13 98 58 21

19 mars

• **Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.**

Cérémonie au Monument aux Morts à 18h

• **Collecte de sang**

Salle des fêtes (Espace Pasteur), de 15h30 à 19h

21 mars

Trail du Cirque du fer à cheval, information sur le site www.tcfc.fr

24 mars

Conférence sur le thème de « L'amour »

À 18h à l'Hôtel de ville, par Michel Vernus – Jean-Daniel Girardin. Entrée libre

27 mars

« JAZZ À ARBOIS – Songs of a Dream » : NEW ORLEANS JAZZ FRIENDS Bruno Delanchy – piano, Rubinho Antunes – trompette, Renan Richard Kobel – saxophone, Marcel Bottaro – contrebasse, Sangoma Everett – batterie.

Organisé par Piano en Arbois, Salle du Tribunal de l'Hôtel de ville à 20h30. Tarif : 15 € / Gratuit pour les moins de 12 ans

28 mars

Causerie de l'association "Pasteur Patrimoine Arboisien"

Hôtel de ville. Entrée libre



13 mars

Marché festif de producteurs Bio ; La Pépinière alimentaire

À partir de 18h sur le parvis de l'Église St-Just.

Marchés mensuels les 2^{ème} vendredis de chaque mois

14-15 mars

Tournoi de badminton par équipe

Gymnase des vignes

MARS

1^{er} mars

**VADANS
SALLE DES FÉES**

